



**POUR LE POUVOIR D'ACHAT, L'EMPLOI, LES MISSIONS PUBLIQUES
TOUTES ET TOUS MOBILISÉ·ES LE 15 JUIN**

TOUS ET TOUTES MOBILISÉES Y COMPRIS PAR LA GRÈVE LE MARDI 15 JUIN

10h : Place de la Mairie à Châtellerault

12h : barbecue du Médico-Social devant la cité judiciaire de Poitiers

14h30 : départ de la manifestation depuis la cité judiciaire

De 17h à 18h : rassemblement place Aristide Briand (devant la préfecture)

dans le PUBLIC et le PRIVÉ

**ENSEMBLE LE 15 JUIN,
FAISONS-NOUS ENTENDRE
POUR OBTENIR DE RÉELLES AVANCÉES**



Alors que le gel de la valeur du point d'indice poursuivi presque sans interruption depuis plus de 10 ans entraîne des pertes de pouvoir d'achat considérables, le rendez-vous salarial n'est toujours pas fixé.

D'abord envisagé au début du printemps par la ministre, celui-ci pourrait n'intervenir que début juillet ! Un tel calendrier augure mal de la possibilité de négocier réellement.

De surcroît, dans les thèmes qui seraient abordés, le pouvoir exécutif est totalement muet sur le chapitre des augmentations générales. Ce silence obstiné, en dépit des demandes réitérées de l'ensemble des organisations syndicales, est bien le signe que le gouvernement n'a aucune intention de procéder à des revalorisations du point d'indice, y compris pour 2022.

Cette situation est inacceptable !

La reconnaissance des agentes et des agents de la Fonction publique, de leurs qualifications et de leur engagement, passe nécessairement par le dégel du point d'indice et des mesures générales indiciaires notamment l'attribution d'un nombre de points d'indice identique à tous-tes ainsi que la revalorisation des filières féminisées.

Quelles que soient les appréciations que l'on puisse porter sur des mesures ciblées et catégorielles, elles ne sauraient être suffisantes et elles n'endigueront pas la dégradation continue du pouvoir d'achat des personnels ni le décalage croissant entre les exigences de qualifications et la rémunération ».

De surcroît, elles génèrent des iniquités et, souvent, mettent à mal la grille indiciaire.

Nos organisations syndicales, CGT, FA-FP, FSU et Solidaires, estiment indispensable de peser **pour que s'ouvrent sans tarder de véritables négociations salariales** où l'incontournable augmentation de **la valeur du point d'indice** et des mesures générales seront examinées et prises en compte. Pour cela, elles appellent à faire du 15 juin prochain une journée d'actions et d'interventions au cours de laquelle les personnels des trois versants porteront à nouveau, haut et fort, leurs légitimes revendications. Si, bien entendu, celles touchant au pouvoir d'achat seront au cœur de la mobilisation, d'autres exigences essentielles touchant à **l'emploi, au temps de travail, aux missions publiques** feront partie intégrante de cette journée unitaire.